

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 8-9

Artikel: Proche-Orient : une conférence pas comme les autres

Autor: Polonovski Vauclair, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes n'ont pas attendu les initiatives américaines pour réfléchir aux moyens de la paix.

En décembre 1989, à Jérusalem, 4000 femmes du monde entier avaient pris conscience de leur force potentielle et de leur rôle possible dans un processus de paix souhaité et souhaitable. Une conférence de paix avait été prévue pour fin 90, et au fil de réunions régulières, les femmes s'étaient donné pour objectif d'élaborer un traité de paix. Elles avaient affirmé le caractère féministe de l'entreprise: par une

es femmes, entre
a militarisation et la

s de mai la cause d'une
ix sur le Moyen-Orient a
le rôle des femmes n'est

on et la un peu avancé
pas négligeable

Première page du «Jerusalem Post» du 6 juin 1967: un conflit qui s'éternise...

participation exclusivement féminine, conceptions féministes pour ce qui est du contenu politique et des méthodes de négociations, recherche de solutions aux problèmes spécifiques des femmes, entre autres le rapport entre la militarisation et la violence envers les femmes.

Des déléguées, car le processus final de la paix enclenché ne supporterait pas que l'on attise les difficultés.

Depuis le mois de mai la cause d'une conférence de paix sur le Moyen-Orient a un peu avancé et le rôle des femmes n'est pas négligeable.

Toutes les femmes s'engagent à résoudre le conflit sur la base des résolutions 242 (cf. encadré) et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies: deux peuples, deux Etats, coexistant pacifiquement dans la sécurité et la reconnaissance de leurs frontières. L'arrêt de la colonisation des territoires occupés est exigé avec une inquiétude particulière à propos de l'immigration des juifs soviétiques.

Il est rappelé que le conflit ne peut être résolu que par des négociations et la signature de traités garantissant la sécurité de toutes les parties concernées, laquelle sécurité ne peut reposer que sur le respect mutuel, la coopération économique, humaine, sociale et culturelle, le respect des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales. Il est encore demandé d'arrêter d'armer la région, d'intensifier la présence d'observateurs internationaux dans la région, en particulier des femmes représentatives des mouvements féminins internationaux, dans les territoires occupés, étant donné les violations quotidiennes des droits de la personne humaine.

Il est demandé aussi la réouverture des écoles et universités, avec un appel aux étudiants du monde entier à former des jumelages avec les universités des territoires occupés. La restriction arbitraire de liberté de mouvement des Palestiniens est condamnée. Un plan économique d'aide à

la Palestine doit être mis en place avec une assistance financière au moins égale à celle versée à Israël.

Le monde réel

La tâche urgente de toutes les femmes est d'amener l'opinion publique israélienne à admettre la légitimité d'un Etat palestinien et l'opinion publique palestinienne à accepter le principe du partage.

Quant au message particulier que Bernadette Devlin a transmis, je voudrais vous livrer ce qui m'a semblé le plus important. Nous devons arrêter de regarder le monde à notre manière impérialiste occidentale, c'est-à-dire de considérer le Moyen-Orient comme « middle east ». L'est de chez nous, c'est notre vision et pas le point de vue du monde réel israélo-palestinien. D'autre part, il est nécessaire de réfléchir sur notre histoire et notre propre antisémitisme. Aucune guerre ne s'est jamais faite pour le bien de l'humanité, mais toujours pour sauver son empire. Si Israélien-ne-s et Palestinien-ne-s ne résolvent pas leur problème, il est vraisemblable que l'ONU le fera, mais au profit des grandes puissances.

Bernadette Devlin insiste aussi sur les peurs d'entrer dans le processus de paix; chacun attend que l'autre agisse et la majorité des gens n'est pas prête à payer le prix

« Femmes d'Europe » : deux publications

Femmes d'Europe a publié ces derniers mois un rapport sur la situation des femmes en Hongrie et un numéro spécial sur « Les femmes et la Révolution française ».

Le rapport sur la Hongrie avait été demandé par les Communautés Européennes, qui ont depuis 1990 un programme opérationnel en collaboration avec la Hongrie appelé Phare. Le rapport est fort intéressant en ce qu'il montre les changements de tendances depuis la chute de la dictature: Du fait que l'ancien régime affirmait faire de l'égalité des femmes une réalité, beaucoup de gens – plutôt par erreur – identifiaient le socialisme à la libération de la femme. Mais c'était un des plus grands mensonges du régime antérieur. La tendance « retour à la famille » devrait être ressentie maintenant, en 1991, comme une contre-réaction à ces vieux mensonges... L'occasion ne sera certainement pas manquée par les Hongroises de participer à la création d'une société qui offrira les conditions aux femmes d'être mises sur le même pied d'égalité que les hommes, qu'elles soient mères, directrices, ou les deux...

Les chiffres sur les discriminations salariales montrent que beaucoup reste à faire. Le but du programme Phare est d'aider les femmes sur le long chemin qu'il leur reste à parcourir.

Le numéro spécial sur la Révolution française contient un rapide rappel de l'apport des femmes à la Révolution, avec quelques indications biographiques et quelques documents comme la fameuse Déclaration des droits de la femme dédiée à la reine d'Olympe de Gouge (1791). Mais ce cahier contient surtout une importante bibliographie – entre 800 et 900 entrées – relative à cet apport des femmes à la Révolution. Les références sont en grande partie françaises, mais pas exclusivement. Ce sera un précieux instrument de travail pour qui voudrait approfondir le sujet et voir comment il a été traité dans l'année du bicentenaire de la Révolution.

de la paix avec l'exacerbation des tensions, des actes terroristes de dernière chance et la violence aveugle. La paix est difficile et tout le monde préfère le statu quo. Aux femmes d'agir!

Brigitte Polonovski Vauclair

*Wilpf = Women's international league for peace and freedom.

** FPP = Femmes pour la paix.

La Résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967

Le Conseil de sécurité,

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient,

Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité,

Soulignant en outre que tous les Etats membres, en acceptant la Charte des Nations Unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la Charte,

1. Affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants:

I. Retrait des forces armées israéliennes de territoires occupés lors du récent conflit;

II. Cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force;

2. Affirme en outre la nécessité:

a) de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région;

b) de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés;

c) de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque Etat de la région, par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées;

3. Prie le secrétaire général de désigner un représentant spécial pour se rendre au Moyen-Orient afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les Etats intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté, conformément aux dispositions de la présente résolution;

4. Prie le secrétaire général de présenter aussitôt que possible au Conseil de sécurité un rapport d'activité sur les efforts du représentant spécial.